

EDITORIAL



Par
Maxime Picard
Délégué fédéral à la Prévention
et à la Sécurité publique

Le développement durable vu par la droite

Pendant que, fêtes de la rose après fêtes de la rose, nos candidats réels ou supposés à la candidature s'expriment au mieux sur leur vision de la France, au pire sur ce qu'ils reprochent à leurs concurrents, la droite poursuit son bonhomme de chemin. Et chacun prépare l'avenir, devrais-je dire son avenir, pour durer.

Jacques Chirac a une vision bien particulière du développement durable. Pour nous, les discours en l'air et alarmistes, pour lui les assurances que son avenir personnel sera sans nuage. A cet égard, la nomination du directeur actuel de cabinet du garde des sceaux au poste de procureur général près la cour d'appel de Paris constitue une manœuvre, que nous devons dénoncer, visant à transformer l'immunité présidentielle en impunité éternelle.

Hélas, il n'est pas le seul stratège du développement durable à droite. Le ministre des finances M. Breton a quant à lui décidé de brader l'indépendance énergétique de la France, via la privatisation de GDF, au nom d'une fusion hypothétique avec Suez, pour éviter à cette dernière une OPA éventée depuis. En clair, rien ne tient debout dans cette affaire, si ce n'est qu'une grande entreprise nationale va disparaître, pour donner le jour à un groupe privé. Servir ses copains, prendre des décisions contre tout bon sens, voilà ce qu'il reste du gouvernement Villepin Sarkozy.

Pour nous, cette privatisation représente un abandon et un renoncement. Un abandon, car nous perdrons le contrôle sur la politique tarifaire alors que la facture énergétique des familles a déjà augmenté de 200 euros par an. Le renoncement, ensuite, car nous ne pourrions plus vraiment conduire de politique volontariste de protection de l'environnement. Notre devoir est donc de combattre cette droite qui nous assène de décisions aux effets difficilement réversibles. A cet égard, la guérilla parlementaire n'est pas fortuite. Elle constitue à la fois notre ligne de défense et le levier pour que chacun perçoive le risque encouru par la privatisation de GDF.

C'est pourquoi nous n'avons pas le droit à l'erreur dans le choix de notre candidat à l'élection présidentielle. Certes, désigner une personne reste inconfortable dès lors que les critères pour nous déterminer sont éminemment subjectifs. Mais si ce débat ne se déroule pas convenablement, ou si nous nous trompons d'enjeu, alors nous laisserons nos citoyens au sein de cette droite si proche des forces de l'argent. En sommes, nous avons un devoir de victoire.

Santé et territoire : un enjeu prioritaire

La 6^e Université de rentrée de la Fédération a rassemblé 120 personnes le 16 septembre sur l'île de Berder. Organisée sur le thème "Santé et territoires", cette rencontre a permis de dégager trois orientations : rapprocher les secteurs social, médico-social et sanitaire ; renforcer les moyens éducatifs et préventifs (pas seulement curatifs) ; concevoir les collectivités locales comme partenaires de l'Etat, de l'Union Européenne et de l'OMS. En clôture, Gwendal Rouillard - à titre personnel - a notamment précisé sa position concernant la désignation de la candidature socialiste à l'élection présidentielle : "Si François Hollande n'est pas candidat, je soutiendrais Ségolène Royal".

Après l'ouverture de Paul Paboef - Secrétaire fédéral à la Formation et maire de Questembert, François Hada - Délégué national, a évoqué en introduction la nécessité d'appréhender de manière globale la politique de santé. Les taux de mortalité et de morbidité (nombre de malades pour 1000 habitants) dépendent en effet du contexte économique et social (impact de la précarité - cf l'émergence des travailleurs pauvres). Certains facteurs régionaux sont également à prendre en compte ; la Bretagne, par exemple, est en tête des régions de France pour le suicide des jeunes.

Actant l'augmentation continue des dépenses de soins - vieillissement de la population, nouvelles pathologies liées à l'économie des services (stress), etc - il a souhaité un rééquilibrage entre l'éducatif, le préventif (5 % seulement des dépenses) et le curatif. Sur ce dernier point, les intervenants ont insisté sur l'augmentation indispensable du financement hospitalier : bâtiments, plateaux techniques,



Jeanine Pommier, Gwendal Rouillard et Maria Vadillo, lors de la clôture de l'Université de rentrée à l'île Berder.

personnels... Selon eux, ce choix implique aussi un partenariat public-privé à condition qu'il soit gagant/gagnant.

D'autre part, Nicolas Le Quintrec - Secrétaire de section, Frédéric Béatse - adjoint à Angers, Gildas Dréan - conseiller régional de Vannes, Maria Vadillo - déléguée à la Santé à la Région Bretagne et adjointe à Rennes, et Jeanine Pommier - professeur à l'ENSP, ont exprimé une volonté commune inspirée de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : renforcer les compétences des collectivités locales en matière de santé. Parmi d'autres propositions, retenons la création d'une Agence régionale de la Santé ; une agence décentralisée qui ne soit pas simplement une agence déconcentrée

telle l'ARH (Agence régionale d'hospitalisation) aujourd'hui.

En clôture, Gwendal Rouillard a rappelé la cohérence entre le projet 2007-2008 et les thèmes abordés depuis plusieurs années à l'Université de Berder : développement durable et solidaire, économie plurielle, diversité culturelle et modèle social. Tout en partageant les propos énoncés ci-dessus en matière de santé, il a insisté sur les dimensions éducatives et préventives : nouvelles formes de prostitutions, maltraitements, etc.

Le Premier secrétaire fédéral, qui appelle de ses vœux l'émergence d'une démocratie oxygénée à partir de 2007 - cf edito du dernier Rappel - a conclu en précisant sa position relative au vote interne du 16 novembre prochain : "Si François Hollande n'est pas candidat, je soutiendrais Ségolène Royal".

La synthèse des travaux ainsi que des interviews filmées des intervenants seront prochainement publiées sur le site de la Fédération : www.ps56.fr

(Retour en images page 4 de ce numéro...)

**Bernard Pognant - Député européen, Président et Porte-parole du Breis
Ronan Kerdraon - Secrétaire général du Breis et
Stéphane Le Foll - Député européen, Président de L'Union régionale Pays de la Loire
vous invitent à un colloque sur :**

**Les Socialistes dans l'Ouest :
Atouts, spécificités, perspectives**

**Samedi 30 septembre 2006 à Lorient
Espace Courbet (85 rue Amiral Courbet)
de 9h30 à 17h00**

Dossier

Le Front populaire dans le Morbihan

Fêter le Front Populaire, c'est célébrer soixante-dix ans de lutte pour l'égalité, la justice, la solidarité et la fraternité. La presse de l'époque - Le Rappel du Morbihan et le Nouvelliste du Morbihan (30 décembre 1886 - 5 août 1944), ancêtre de La Liberté du Morbihan - témoigne d'une approche départementale des événements nationaux.

Front populaire : repères historiques

12 février 1934 : Grève générale "contre le fascisme". L'acte de naissance du Front populaire

Pour les forces de gauche, les manifestations antiparlementaires de la nuit du 6 au 7 février par leur ampleur et leur violence ainsi qu'au regard du contexte international (Hitler au pouvoir en Allemagne et Mussolini en Italie) constituent une sérieuse menace fasciste.

5-12 mai 1935: Victoire des forces de gauche aux élections municipales. L'unité entre les socialistes et les communistes permet la victoire.

14 juillet 1935 : Puissantes manifestations nationales "pour le pain, la paix et la liberté" À Paris, à l'appel de toutes les formations de gauche, parti radical compris, 500 000 personnes défilent de la Bastille à Cours de Vincennes.

26 avril - 5 mai 1936 : Victoire électorale du Front populaire aux élections législatives. Le Front populaire l'emporte avec une avance d'une quarantaine de sièges. Léon Blum préfère attendre l'expiration du mandat de la Chambre des députés, le 2 juin, pour entrer en fonction à la tête du pouvoir. C'est dans cet interrègne que débute des grèves sans précédent.

Mai - juin 1936 : Grèves avec occupation d'usines. Entre les deux tours des élections, des patrons licencient des ouvriers coupables d'avoir chômé le 1^{er} mai, qui n'est pas encore un jour férié. La victoire électorale du Front populaire précipite la riposte.

4 juin 1936 : Constitution du gouvernement de Front populaire. Le 4 juin, Léon Blum est officiellement désigné président du Conseil. Il présente aussitôt au président de la République son gouvernement. Les communistes ayant opté pour le soutien sans participation, ce gouvernement ne comprend que des socialistes et des radicaux dont trois femmes sous-secrétaires d'État, une première en France où les femmes n'ont toujours pas le droit de vote.

7 juin 1936 : Les accords de Matignon. Les grèves contraignent Léon Blum à appliquer rapidement le programme du Front populaire. Après s'être assuré que le patronat acceptera des concessions importantes. Léon Blum organise entre les représentants de celui-ci et de la CGT une rencontre à la présidence du Conseil qui aboutit aux accords de Matignon. Une première dans l'histoire nationale.

18 juillet 1936 : La Guerre D'Espagne fait vaciller le Front populaire. Le bel été 1936 ne dure pas. Dès juillet, l'unité du Front populaire vacille. Le 18 juillet débute le putsch du général Franco qui vise à renverser la République espagnole et à restaurer la monarchie.

Chronologie réalisée à partir de : D. Tartakowsky, *Le Front populaire, la vie est à nous*, Découvertes Gallimard, 1996.

En 1936, le gouvernement de Léon Blum a accédé au pouvoir et mis en chantier un certain nombre de réformes qui auront marqué pour longtemps l'histoire économique et sociale de notre pays. Parmi celles-ci, on peut notamment citer :

- la création des congés payés (deux semaines),
- la semaine de quarante heures de travail,
- les hausses de salaire de 7 à 15 %,
- l'institution des conventions collectives.

Ces réformes ont bel et bien constitué une rupture dans un contexte économique de crise et de baisse salariale. En outre, la victoire des forces de gauche a aussi signifié la victoire du front démocratique politique et syndical contre les ligues fascistes d'extrême droite qui avaient fait vaciller la République deux ans plus tôt.

La victoire du Front Populaire a ainsi redonné l'espoir aux Français en s'efforçant de consolider la République et faire repartir la croissance économique.

Dans Le Rappel du Morbihan

La réussite électorale du printemps de 1936 est perçue comme une merveilleuse surprise. Ainsi, dans *Le Rappel* du 23 mai : "Il est de fait que les événements se précipitent à une allure vertigineuse et, malgré tout l'optimisme que nous possédions, les faits ont dépassé toutes les espérances. Le Front Populaire est vainqueur sur toute la ligne et le Parti Socialiste détient la charge la plus importante, celle de veiller sur les destinées du pays !". Dès janvier, notre hebdomadaire dissertait sur le Rassemblement National. Le 21 mars il annonçait la mise en place de l'unité syndicale. Dans son numéro du 4 avril *Le Rappel* résumait "l'essentiel de ce qu'est le Front Populaire. Non pas un super-parti avec des groupes locaux, des adhésions individuelles et des cotisations régulières... Simple un lieu de rencontre d'un très grand nombre de groupements et de partis, ayant, malgré leurs tâches et leurs objectifs propres, des soucis immédiats communs et la volonté commune de travailler ensemble à la défense de la liberté et de la paix ainsi qu'à la conquête du pain pour tous".

La parution du 13 juin donne le texte de l'accord signé à la Présidence du Conseil (dit plus tard "accords Matignon") sur les contrats collectifs de travail, les augmentations de salaires, etc. Le 20 juin, ce sont les premières lois qui sont évoquées : semaine de 40 heures, congés payés... Le défilé du dimanche précédent (15 000 participants) est rapportée dans le même numéro :

"Après avoir parcouru les principales artères de la ville, les manifestants se massèrent cours de la Bôve... Cette manifestation vient une fois de plus confirmer les désirs du peuple de voir enfin à la tête du gouvernement ses hommes de confiance, pour lui donner plus de bien-être, plus de dignité et la consolidation de la paix à l'extérieur". *Le Rappel* continue ensuite d'énumérer les acquis du gouvernement Blum. Le 11 juillet, c'est la loi sur la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans, montrant l'importance que nous attachons à l'éducation fondamentale, comme aujourd'hui à pro-

l'organisation de la paix et du désarmement simultané progressif, contrôlé, du pain de tous, aux payés sans le fruit de leurs peines, aux jeunes du travail enfin la destruction de toutes les Bastilles".

En 1936, la victoire de Louis L'Hévéder avec, dès le premier tour, 4400 voix d'avance sur son adversaire, marque l'avènement des idées du front populaire dans le



Morbihan.

Notre département n'échappe pas aux revendications salariales. Ainsi, plusieurs numéros du *Nouvelliste* rapportent les négociations qui se déroulent dans le bâtiment, par exemple. Dans le numéro du 31 mai, un article pose le problème des salaires des ouvriers du bâtiment : "Les ouvriers du bâtiment demandent un réajustement des salaires. Depuis quelques jours, une certaine effervescence régnait chez les ouvriers du bâtiment. Ils se plaignaient notamment de ce fait que la baisse du coût de la vie promise par les décrets-lois ne s'était pas produite. (...) En ces conditions, les délégués des ouvriers et des patrons se sont rencontrés".

Suite aux échecs des premières négociations, le 6 juin, le journal s'interroge sur la possibilité d'une grève : "Allons nous avoir une grève dans le bâtiment ?"

Contrairement aux colonnes progressistes du *Rappel*, le *Nouvelliste* s'inquiète de la répercussion sociale des "accords de Matignon" sur les industries locales. Le 16 juin, un article aux entrepreneurs : "Les nouvelles lois sociales : augmentations de salaires, congés payés, application prochaine de la semaine de 40 heures sont appelées à avoir des répercussions sur l'économie générale du pays. Des chiffres ont été avancés. Selon divers calculs, le coût de la vie s'aggraverait sérieusement. (...) Les circonstances obligent l'entrepreneur à des frais nouveaux. Et c'est une première répercussion de cette aggravation du prix de revient que nous constatons dans le bâtiment aujourd'hui. » !

Dossier réalisé par Corinne Placet et Dominique Paulet
Source : presse numérisée consultable sur le site de la Médiathèque de Lorient (mediatheque.lorient.fr)



pos de l'âge de l'apprentissage. Puis des réflexions suscitées par la guerre d'Espagne occupent davantage les colonnes de notre vieille gazette...

Dans le Nouvelliste du Morbihan

Dès le 16 juillet 1935, les colonnes du *Nouvelliste* du Morbihan témoignent des prémisses du mouvement du Front populaire. Ainsi, le 14 juillet 1935 rassemble "vingt mille manifestants, réunis à Lorient, sur convocation des organisations syndicales, politiques, philosophiques de gauche et d'extrême gauche, réclament le maintien et la consolidation des libertés démocratiques, le désarmement et la dissolution des ligues fascistes, la sauvegarde de l'indépendance de l'Etat vis à vis des féodalités économiques,

PROPOSITION DE LOI

Des nouvelles de la laïcité (2^{ème} volet)

A l'Université d'été du PS à La Rochelle, Jean Glavany a soumis à la réflexion des militants l'état d'avancement des travaux du parti en la matière. Parmi les bonnes nouvelles, une proposition de loi "visant à promouvoir la laïcité dans la République", qui sera proposée dès la rentrée au Parlement. (Second et dernier volet du résumé de cette proposition de loi).

A la télévision, une place devra être donnée, comme en Belgique, aux humanismes athées et agnostiques, et non plus seulement aux seules grandes religions. Et puis au niveau local, la prise en compte des exigences religieuses en matière funéraire devra être facilitée par la mise en place de comités d'éthiques auprès des municipalités.

A l'hôpital les patients devront être informés que personne ne peut refuser d'être pris en charge par tel membre du personnel soignant en invoquant des raisons religieuses, un article inscrit obligatoirement dans les règlements sanitaires.

L'article 12 traite de l'obligation de réserve des fonctionnaires : dans ses décrets d'application, prévoir dans quelles limites les fonctionnaires d'autorité peuvent porter leur tenue officielle dans les cérémonies religieuses. Par ailleurs, si la loi de 1905 place tous les cultes sur le même pied d'égalité, c'est loin d'être le cas dans la réalité. C'est pourquoi, au sein des services publics (hôpitaux, prisons, armée),

les cultes et les humanismes associés athée et agnostique devront trouver des lieux qui permettent leur expression.

Dans le système éducatif, des articles prévoient, dans la formation initiale et continue des maîtres, des modules obligatoires sur la philosophie de la laïcité et les valeurs de la république, l'autre sur le fait religieux et la déontologie laïque ; des enseignements qui s'inséreront dans les programmes des élèves des premier et second degrés. Un enseignement qui devra se garder de tout "privilège accordé à un type de croyance, comme de tout ethnocentrisme". De plus, sera inscrite sur les frontons de tous les établissements scolaires la devise de la République.

Afin d'éviter les certificats médicaux de complaisance pour éviter d'aller à la piscine ou au gymnase, ces derniers ne seront délivrés que par la médecine scolaire ou des médecins agréés par l'Etat. En attendant la réalisation de l'objectif général de doter chaque commune

d'une école publique (ce qui ne peut se faire du jour au lendemain), les écoles privées de ces territoires devront être soumises aux mêmes obligations que le service public : carte scolaire, accueil des élèves, nomination des maîtres.

Pour terminer la loi propose d'abroger les articles des lois qui imposent aux communes de financer les écoles privées pour les enfants des familles résidentes de ces communes.

Chacune de ses propositions a déjà fait et fera encore l'objet de multiples débats à tous les niveaux, car la laïcité est un concept en mouvement.

En attendant, comme le disait Jean Glavany et beaucoup d'intervenants à La Rochelle, **la laïcité est le fruit d'un combat farouche qu'il faut poursuivre en permanence, en France et en Europe.** L'actualité nous oblige d'ailleurs constamment à affûter nos armes (non violentes), dont acte.

Jean Marc Paous
Secrétaire fédéral à la Laïcité

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

La note

Note : nombre qui intéresse énormément un étudiant. Le stresse beaucoup quand il l'a pas encore obtenu. Ce chiffre provoque en lui diverses réactions : hystérie, pleures... Allez savoir pourquoi !

10 heure dans un Iut. Tous les étudiants descendent en pause. Passage devant le tableau d'information. La feuille des résultats du dernier devoir surveillé est affichée. De nombreuses paires d'yeux la scrutent attentivement (certaines paires d'yeux doivent la vénérer). Le verdict tombe : des 11, des 8, des 14. Chouette, c'est cool !

J'ai le sentiment qu'une année scolaire se résume en une moyenne. Les étudiants, voire leurs parents, ne s'intéressent qu'à leurs bulletins de note. Toutes ces heures de cour deviennent fatidiquement une note. Ainsi, j'en arrive à croire que le résultat est plus important que l'acquisition des savoirs et la construction d'un projet personnel.

Etant étudiant, je vis cette note

comme une sanction. Personnellement, ce résultat, c'est simplement un couperet. Malheureusement, elle conditionne les choix futurs. Elle détermine une orientation, un parcours. De ce chiffre maléfique dépend le passage en classe supérieur ou l'obtention d'un diplôme. Cette note se contente de fermer ou d'ouvrir des portes. Vous avez 12 de moyenne : tout roule, vous pouvez continuer votre chemin. Moins de 10, attention voilà les soucis : comment faire pour atteindre cette barre cruciale. Si par malchance cette situation perdure, généralement, la porte de sortie vous tend les bras.

Faire un devoir noté pour obtenir un résultat n'est d'aucune utilité. Cette évaluation ne sert à rien. L'étudiant reste toujours au même stade s'il a des difficultés.

Pour moi, la notation doit se baser sur le principe de l'amélioration. A l'issue d'une interrogation écrite, on vérifie l'état des connaissances. Puis, on met en place des étapes de progression dans l'acquisition des savoirs, afin de permettre à l'étudiant de maîtriser totalement les connaissances. Ici, la note n'est plus simplement un chiffre froid mais devient un indicateur de progression.

Aujourd'hui, il me semble nécessaire d'intégrer ce principe dans le système de notation. Ainsi un élève en difficulté ne restera plus au bord de la route. De plus, un tel système n'est il pas plus efficace qu'un redoublement parfois inutile ?

Guillaume Kerric
Trésorier MJS
(Section PS d'Hennebont)

Agenda...

Prochaine réunion de la section de Port-Louis :

Lundi 25 septembre
à 20h30
au Château de Kerdurand
à Riantec

Groupes de travail

Groupe de travail sur la Laïcité animé par Jean-Marc Paous :

Mardi 24 octobre
à 20h30
au Local du Ps de Lanester
(19 rue Stalingrad)

et
Mardi 28 novembre
à 20h30
au siège de la Fédétation

Jean-Marc Paous précise que ces groupes de travail sont ouverts à tous, et pas seulement aux adhérents inscrits.

Fête de la Rose de la Fédération d'Ille-et-Vilaine

La Fête de la Rose de la Fédération d'Ille-et-Vilaine se déroulera :

Dimanche 24 septembre 2006
à Rennes
(Parc des Gayeulles)

...en présence notamment de Dominique Strauss-Kahn.

Consultez le programme complet de la journée sur le site de la Fédération d'Ille-et-Vilaine :
<http://perso.orange.fr/fede35.parti-socialiste/>

Fête de la Rose de la Fédération des Côtes d'Armor

La Fête de la Rose de la Fédération des Côtes d'Armor se déroulera :

Dimanche 1^{er} octobre 2006
à Guingamp
(Parc de Kergoz)

...en présence notamment de Ségolène Royal.

Inscription au repas - dans la limite des places disponibles - sur le site de la Fédération des Côtes d'Armor :
www.ps22.fr

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Samedi 23 septembre - Lanester
Forum des associations

Dimanche 24 septembre - Ploemeur
Fête du Front populaire

Vendredi 29 septembre - Silfiac
Inauguration de l'éco-village LVT

Samedi 30 septembre - Lorient
Colloque sur les Socialistes dans l'Ouest

Actualité

Halte à l'hypocrisie

La carte scolaire a été inventée en 1963 afin de permettre la mixité sociale. Seulement en 2006, en est elle encore le meilleur moyen ? Quand elle profite surtout à ceux qui ont les moyens de la contourner, via les établissements privés qui n'y sont pas soumis et toutes les autres ruses qui permettent d'inscrire ses enfants dans l'école de son choix... De plus le jeu des options favorise un nomadisme scolaire qui ne connaît pas de clivages.

Alors qui en est victime ? D'abord les établissements eux-mêmes, et surtout ceux des zones sensibles, où la laïcité est la plus menacée, et puis la majeure partie de la population, ceux qui n'ont pas d'autre choix ou qui, par militantisme, jouent le jeu de la carte, (et qui se font traiter de naïfs par leurs collègues). Et puis il y a les autres : ceux qui placent les enseignants en liberté surveillée et qui, à la première alerte, n'hésiteront pas à enlever leurs enfants du public, où le service semble s'y dégrader beaucoup plus vite que dans le privé, qui ne connaît pas les grèves...

Alors arrêtons l'hypocrisie ! Depuis très longtemps, les élites et les classes sociales les plus favorisées n'utilisent que fort peu le système public d'éducation, surtout dans le secondaire. Pour ces catégories sociales, le public n'est jugé performant (et encore, faute de mieux !) que dans certaines filières universitaires (médecine, pharmacie, droit...) et dans les grandes écoles. L'éducation privée qui est l'un des instruments préférés de la gentryfication repose sur ce paradoxe social.

Tous les chercheurs de l'éducation, depuis Bourdieu, Baudelot, Establet, Hamon, Rotman, jusqu'à Meyrieu l'ont largement démontré : la carte scolaire non seulement freine l'égalité des chances mais favorise aussi les inégalités sociales, contre lesquelles elle prétend lutter... Alors pourquoi s'entêter à vouloir la conserver ? L'égalitarisme n'a jamais été synonyme d'égalité. Et si nous voulons débloquent l'ascenseur social, attaquons nous aux causes qui le bloquent...

Jean Marc Paous

FORMATION

6^{ème} Université de rentrée Retour en images

L'atelier sur la place de l'hôpital et le maillage territorial a notamment intéressé plusieurs candidat(e)s aux législatives. ▼



▲ Maxime Picard a animé l'atelier D sur le label Ville Santé, dans lequel intervenait Frédéric Béatse (Adjoint à la Ville d'Angers).

Marylou Chappé et François Hada, lors de l'atelier sur le vieillissement de la population et ses enjeux. ▼



Jeanine Pommier a évoqué les enjeux internationaux de la Santé, notamment à travers le rôle de l'OMS.



Maria Vadillo et Gildas Dréan sont intervenus en séance plénière sur l'exemple de la Ville de Rennes puis sur la politique régionale en matière de Santé. ▼



Information aux adhérents

Cartes d'adhérents !

En raison du grand nombre d'adhésions en 2006, l'envoi des cartes d'adhérents a pris du retard. Actuellement en cours d'édition, elles devraient être adressées chez les adhérents au plus tard début octobre.

Nouveaux adhérents

En application des statuts, les nouveaux adhérents qui n'ont pas eu l'occasion de rentrer en contact avec leur secrétaire de section sont invités à le faire, notamment par le biais de la page "Sections" du site Internet de la Fédération www.ps56.fr.

Cotisations 2006

Dans la perspective du vote de désignation du (de la) candidat(e) à la présidentielle le 16 novembre prochain, les adhérents concernés sont invités à se mettre à jour de leur cotisation 2006 dans les meilleurs délais, ceci pour faciliter l'organisation administrative du vote.

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gautier ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr